



**COMMISSAIRE  
À L'ÉTHIQUE ET À  
LA DÉONTOLOGIE**

**DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ**

**Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie**  
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre de l'Assemblée nationale :	<b>DOMINIQUE ANGLADE</b>
Circonscription :	<b>SAINT-HENRI-SAINTE-ANNE</b>

<b>DÉCLARATION AU COMMISSAIRE</b> <i>Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :</i>	
1. Nom du donateur	2. Date
<b>Chambre de commerce du Montréal métropolitain</b>	<b>4 mai 2018</b>
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Trois billets à la table d'honneur pour assister au déjeuner-causerie.</b>	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Invitation faite à la vice-première ministre, madame Dominique Anglade, à participer à la conférence donnée par le premier ministre, M. Philippe Couillard : « Mobilité et qualité de vie. En marche vers le nouveau Québec » commanditée par le CN.</b>	

<b>Signature du membre de l'Assemblée nationale</b>  <b>(s) Dominique Anglade</b> _____	<b>Date de la déclaration</b>  <b>2018-05-04</b> _____
--	---